

Quelle unification syndicale ?

Jean-Marie Harribey

11 avril 2017

<https://blogs.alternatives-economiques.fr/harribey/2017/04/11/quelle-unification-syndicale>

Les résultats des élections professionnelles dans les entreprises privées de 11 salariés et plus ont placé la CFDT en tête des confédérations syndicales, devançant pour la première fois la CGT. Tous les commentateurs se sont réjouis de cette victoire, consacrant, disent-ils, la prééminence des syndicats « réformistes » sur les « protestataires ». Avec les nouvelles dispositions de la loi « Travail » adoptée en 2016, laquelle prévoit que la signature d'un syndicat ayant obtenu 30 % des voix suffit pour valider un accord d'entreprise (sauf sur la durée du travail, où il faudra 50 %), la CFDT pourra signer seule.

En parcourant les quatre dernières décennies de capitalisme néolibéral, on doit donc constater que c'est le syndicalisme qui a accompagné toutes les contre-réformes qui gagnent : depuis les quatre contre-réformes sur les retraites (1993, 2003, 2010, 2013-2014)¹ jusqu'à la loi « Travail » avec la remise en cause de la hiérarchie des normes, dite aussi « principe de faveur », qui faisait prévaloir un accord de branche sur un accord d'entreprise, un accord interprofessionnel sur un accord général et la loi sur un accord interprofessionnel.

Le bouleversement syndical qui met la CFDT en tête est salué par l'éditorialiste Jacques Julliard, l'un des théoriciens du dénommé « recentrage syndical » dans les années 1970 qui préparait la social-libéralisation de la confédération. Dans une tribune du *Monde* du 7 avril 2017, il appelle la CFDT à « lancer une véritable refondation syndicale » qui serait le point d'orgue du parcours de cette confédération depuis son origine en 1919 sous les habits de la CFTC. Et l'historien Jacques Julliard de se livrer à une réécriture de l'histoire du syndicalisme français où tout est mis à l'actif de la CFDT : « acteur social déterminant » des années 1920 à la V^e République, en passant sous silence, par exemple, le rôle de la CGT contre la poussée fasciste de 1934. Et, comble, l'oubli majeur de la création de la Sécurité sociale en 1945, qui fut l'œuvre issue du Conseil national de la Résistance et installée par le ministre communiste Ambroise Croizat².

Julliard a raison sur un point : le syndicalisme français a besoin d'une réunification. Mais, à côté de celle qu'il appelle de ses vœux pour parfaire l'adaptation au capitalisme néolibéral, il y a place pour une autre refondation. J'écrivais sur ce blog le 26 mai 2016 un article intitulé « Unification syndicale » <http://alternatives-economiques.fr/blogs/harribey/2016/05/26/unification-syndicale/#more-476> que je resigne : une unification sur des bases progressistes et non pas social-libérales. L'actualité en montre la nécessité.

¹ Voir sur ce blog « Les retraites façon Macron : le piège des comptes notionnels », 16 mars 2017, <http://alternatives-economiques.fr/blogs/harribey/2017/03/16/les-retraites-facon-macron-le-piege-des-comptes-notionnels/#more-505>

² Voir le film de Gilles Perret « La Sociale ».